

La Ville de Paris choisit Les 3 Colonnes et son viager social et solidaire



3 COLONNES
Viager solidaire

ÉCULLY, LE 3 MARS 2020 -- La société coopérative d'intérêt collectif Les 3 Colonnes, à l'origine du viager solidaire et social, est heureuse d'annoncer son partenariat avec la Ville de Paris dans la mise en place du dispositif en Île-de-France.

En effet, « *le vœu voté par le conseil de Paris le 9 décembre dernier confirme la mise en œuvre du "viager solidaire" comme outil dédié au bien vieillir des seniors à domicile. Ce partenariat met également en lumière qu'il ne s'agit plus simplement de viager, mais d'asseoir la DOMPAD comme l'évolution nécessaire des établissements pour personnes âgées* », explique Marin Ezvan, responsable des actions en direction des personnes âgées.

Ensemble, la SCIC Les 3 Colonnes et la Ville de Paris œuvrent à rendre le bien vieillir à domicile possible et surtout de créer une économie solidaire destinée à lutter par ricochet contre le mal logement.

Le dispositif s'adresse à des propriétaires âgés et modestes, qui grâce à la vente de leur logement peuvent rester chez eux dans de bonnes conditions et dans un logement adapté à leur avancée en âge.

La vente du logement entraîne sa requalification immédiate en logement social, et le vendeur devient locataire de son ancien logement.

Le plan de mission de la SCIC Les 3 Colonnes se déroule donc comme suit :

- prospection de propriétaires âgés et aux revenus modestes, par la SCIC Les 3 Colonnes en Île-de-France,
- accompagnement du propriétaire souhaitant vendre, par la SCIC Les 3 Colonnes, tout au long de la procédure,
- acquisition du logement par la Ville de Paris,
- vente immédiate du logement à Aximo, filiale de Paris Habitat,
- signature d'un bail entre le résident et Aximo,
- accompagnement du locataire et de sa famille par la SCIC Les 3 Colonnes en lien avec les services sociaux de la Ville de Paris, jusqu'à la libération du logement,
- le logement est proposé à d'autres demandeurs du parc social.

[En France, plus de 11 millions de personnes seront âgées de 75 ans et plus en 2050. Soit près de 16% de la population contre 9% en 2018.](#) Les hébergements spécialisés ne sont pas assez nombreux, [le reste à charge est supérieur à 30% du montant des retraites moyennes](#) alors que [les personnes âgées souhaitent rester chez elles.](#)

Redonner du pouvoir et de l'autonomie, en les accompagnant financièrement et administrativement, crée une économie qui dynamise le territoire, c'est le but de ce partenariat entre la Ville de Paris et la SCIC Les 3 Colonnes.

« *Le fondement et les succès des dernières années nous permettent d'aborder sereinement l'avenir. Celui-ci s'accompagnera de défis, mais aussi d'opportunités de croissance territoriale que nous devons saisir* », affirme

Sébastien Tchernia, fondateur de la SCIC Les 3 Colonnes.

À propos de la Société coopérative Les 3 Colonnes

Créée en 2013, Les 3 Colonnes est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) basée à Écully, en région Auvergne-Rhône-Alpe. Elle pratique le viager solidaire, la solution de financement de l'autonomie des personnes âgées grâce à leur logement.

L'entreprise achète les logements des personnes âgées en viager occupé et les accompagne administrativement et financièrement dans l'avancée en âge sans surcoût.

Avec aujourd'hui près de 200 bénéficiaires en France et 1700 membres préoccupés par le bien vieillir des seniors, La SCIC Les 3 Colonnes est à l'origine de la maison de retraite à domicile par le biais du viager occupé.

[La SCIC Les 3 Colonnes, le Viager Solidaire](#)

www.3colonnes.com / www.viager-solidaire.fr / [@3colonnes](#)

Contact presse :

SCIC Les 3 Colonnes, 1 chemin Jean-Marie Vianney, 69130 ECULLY,

Thomas Ehya : thomas@3colonnes.org / 04 78 47 70 15

Contact presse Ville de Paris :

presse@paris.fr

01 42 76 49 61